

Seuls un dialogue et un débat raisonnés permettront aux Etats participants de trouver des solutions acceptables aux problèmes et aux tensions qui assaillent l'Europe. Or, le processus de la CSCE nous apporte une base - l'Acte final - pour définir les valeurs et les intérêts communs qui nous permettront d'accroître la sécurité et la coopération en Europe. Il nous fournit une tribune - la réunion d'examen - pour évaluer le degré d'exécution par les Etats participants des obligations contractées aux termes de l'Acte final. Enfin, il nous offre un outil - le document final - pour étoffer les engagements collectifs pris par les Etats participants aux termes de l'Acte final. Ensemble, ces trois éléments établissent solidement le cadre d'un nouveau processus politique en Europe - un processus tourné vers l'avenir, intrinsèquement dynamique et orienté vers l'extérieur, s'adaptant à des relations internationales en évolution et contribuant même à façonner ces relations. C'est là un processus qui favorise la coopération plutôt que la confrontation, la discussion plutôt que le diktat, la négociation et le compromis plutôt que l'isolement et l'absolutisme.